

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

**BUREAUX : RUE NAIN.**  
 ADONNEMENTS :  
 ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr.; six mois, 23 fr.; un an, 44 fr.  
 LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; six mois, 27 fr.; un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.  
 ANNONCES : 20 centimes la ligne  
 RÉCLAMES : 25 centimes  
 — On traite à forfait.

ON S'ABONNE ET ON ENVOIE LES ANNONCES A ROUBAIX, chez M. H. BÉGIN, directeur du journal, rue de la Grande-Chaussée, à Paris, chez M. HAYNE, Libraire, rue de la Harpe, à Paris, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 42, 9 48, 11 37, m. 12 26, 5 45, 7 15, 8 45, 10 15, 11 45, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m. 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 23, 11 31. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 45. — Tourcoing à Roubaix et Lille, 10, 6 53, 8 03, 9 41, 11 28, 12 47, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 25, 9 24, 11 02. — Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 40, 9 40.

**BOURSE DE PARIS**  
DU 29 MAI

3 0/0	56 65
4 1/2	79 50
Emprunt 1871	89 40
Emprunt 1872	90 70

DU 30 MAI

3 0/0	56 90
4 1/2	79 50
Emprunt 1871	89 55
Emprunt 1872	90 75

### ROUBAIX, 30 MAI 1873

Le calme relatif au milieu duquel se sont accomplis les derniers événements malgré le soin qu'on avait pris d'exciter au plus haut degré les passions politiques, démontre que le pays a besoin de repos et qu'il ne demande qu'à s'occuper de ses affaires. Depuis plusieurs années les préoccupations sont si vives, les crises et les catastrophes se succèdent avec une telle continuité, on a de telles craintes sur le présent et sur le lendemain, qu'un sentiment général de lassitude s'est emparé de tous ceux qui, par leur situation, ne sont pas directement engagés dans les luttes des partis. Les radicaux eux-mêmes ont compris qu'après les grands efforts qu'ils avaient exigés de leurs amis dans les dernières campagnes électorales, ils ne pouvaient guère compter sur eux pour affronter de nouvelles aventures. On est las, on est fatigué, on demande à respirer, à reprendre haleine, et le souci des affaires privées négligées pendant si longtemps l'emporte sur la passion des affaires publiques.

Cela est si vrai qu'après la nomination du maréchal Mac-Mahon et la constitution du nouveau ministère on s'habitait très-bien à l'idée d'une prorogation de la Chambre. Le gouvernement avait pu ainsi s'organiser, préparer les lois qu'il soumettra à la Chambre et achever l'œuvre de la libération du territoire sans être obligé de prendre part aux débats parlementaires. Mais il ne pouvait pas en être ainsi. En demandant à l'Assemblée de se proroger, le nouveau ministère aurait pu vouloir mettre ses adversaires dans l'impossibilité de prendre leur revanche ; il aurait été accusé de renvoyer les députés de la gauche chez eux pour n'avoir pas à affronter la tribune. Il a sagement agi en livrant ses actes au contrôle de l'Assemblée.

En dehors des nominations dans l'ordre administratif, nominations qui étaient absolument nécessaires pour permettre au gouvernement d'avoir une unité d'action sur le pays, le maréchal de Mac-Mahon et ses ministres évitent de soulever celles des questions politiques qui pourraient agiter encore une fois l'opinion publique. Nous n'avons pas besoin de les engager à persister dans cette voie qui est la meilleure. Pourvu que le gouvernement se montre soucieux d'être ce qui nous divise le moins, il aura pour lui cette immense majorité de citoyens qui est toujours disposée à soutenir, en dehors de toute coterie, ceux qui ont accepté la mission de sauvegarder l'ordre matériel et l'ordre moral. Le maréchal président et ses conseillers rallieront ainsi autour d'eux le pays presque tout entier ; il leur suffira de mettre à exécution le programme si digne et si honnête qui a été tracé dans le message adressé par le maréchal de Mac-Mahon à l'Assemblée.

Le public a, en ce moment, les yeux sur la Bourse dont les variations sont suivies avec le plus grand intérêt. On se ferait une idée fautive de la situation si on supposait qu'après le grand mouvement de hausse de lundi dernier, on doit compter sur une élévation continue de nos fonds publics. Nous devons déjà nous estimer comblés de très-heureux d'avoir pu ramener nos fonds d'Etat au taux qu'ils avaient avant les élections radicales du 27 avril. Pendant longtemps encore l'étranger pèsera lourdement sur notre marché. Les banquiers européens qui ont souscrit aux emprunts détiennent toujours des titres qu'ils chercheront à écouler chez nous dès que les cours leur seront avantageux ; toute hausse sérieuse sera donc entravée jusqu'à la classification complète des titres que possèdent encore les banquiers anglais, allemands, belges, italiens, et autrichiens.

Il est même de notre intérêt que la hausse ne s'accroisse pas trop, car nous serions ainsi exposés à acheter très-chers des titres qu'on s'est procurés au taux d'émission. Dès mardi, c'est-à-dire dès le lendemain de la reprise de nos valeurs, toutes les places de l'Europe,

qui sont elles-mêmes dans une situation des plus précaires, ont accablé le marché français de leurs ordres de vente, sans que cependant les cours aient sensiblement rétrogradé. Du reste, dès mercredi, il ont reconquis ce qu'ils avaient perdu la veille. C'est l'épargne qui devra peu à peu absorber les titres qui apparaîtront sur le marché. Avec la reprise des transactions commerciales et du travail, avec l'ordre et la paix morale à l'intérieur, nous ferons face à toutes les difficultés financières, car notre pays est riche et la fortune publique se relèvera des cruelles atteintes qu'elle a subies.

Nous lisons dans le *Moniteur* qu'un des premiers soins du gouvernement va être d'établir le budget de 1874. Ce n'est un mystère pour personne que M. Magne élève des doutes sur l'exactitude du projet qui a été présenté par M. Léon Say. Dans les évaluations de recettes, comme dans les évaluations de dépenses, le ministre actuel des finances est acquis à des remaniements importants.

Il fera disparaître notamment les 93 millions sur les matières premières qu'on n'y avait maintenus que pour prouver l'excellence de certaine politique, mais qui, en réalité, ne rapportent pas plus de 5 à 6 millions. M. Magne aura aussi à se rendre un compte exact du rendement des nouveaux impôts.

D'après notre confrère, l'étude la plus importante sera celle du compte dit de liquidation. Il paraît qu'il y a de tout dans ce compte. Le bruit court que quand on était embarrassé pour justifier une dépense extra-budgétaire, on y mettait la formule : compte de liquidation, qui était fort commode. Enfin, novateur en toutes choses, le précédent gouvernement s'était affranchi de l'obligation commune à tous ses prédécesseurs de publier au *Journal officiel* des rapports spéciaux sur les emprunts d'Etat. L'emprunt de 3 milliards de l'année dernière a été couvert près de quinze fois, mais il n'a pas encore été possible de savoir dans quelles conditions il a été émis et perçu sur les places étrangères, ni comment les garanties des souscripteurs avaient été justifiées, ni enfin ce que l'ensemble des opérations a réellement coûté. M. Magne se propose de donner des renseignements à cet égard.

On a distribué hier, aux membres de l'Assemblée nationale le rapport de M. de Rainville sur les actes du gouvernement de la défense nationale. Ce rapport est divisé en 23 chapitres, et traite de l'entrevue de Ferrières, des voyages de M. Thiers à travers l'Europe, de la capitulation de Paris, de l'armistice, de l'entrée des Prussiens à Paris. Voici la conclusion de ce remarquable rapport :

« Quant à l'état où nous ont laissés les gouvernements de Napoléon et de la Défense nationale, il est triste au point de vue du présent et inquiétant pour l'avenir. L'Empire d'Allemagne a reparu ; le sort de l'Europe se trouve livré aux caprices de la force, et momentanément du moins, l'équilibre reste rompu entre les différents Etats. La France doit placer son espoir ainsi que les autres nations dans un prompt retour aux conditions anciennes de la politique européenne ; car, ce n'est que par le triomphe des idées et des principes de pondération que peut s'établir la paix entre les différentes races et les différentes puissances qui se partagent l'Europe, et avec la paix le règne d'une véritable civilisation et d'une prospérité générale. »

On nous écrit de Versailles :  
 « Si mes renseignements sont fidèles, je crois que le gouvernement est décidé à faire venir très-prochainement devant l'Assemblée la discussion des traités de commerce. On sait combien les nouvelles conventions préparées et conclues par les soins de M. Thiers ont peu de sympathies même dans les nouveaux rangs où M. Thiers vient définitivement de s'enrôler. »

On lit dans l'*Union Bretonne* :  
 « Samedi soir, à onze heures, M. le maréchal de Mac-Mahon venait d'être proclamé à l'unanimité président de la République française. Dix minutes après, j'étais chez lui, accompagné de journalistes de province dévoués comme moi aux grandes idées d'ordre et de patriotisme qui venaient de triompher avec tant d'éclat. Aussitôt après son acceptation, le nouveau président nous a fait l'honneur de nous recevoir, et je lui ai dit : Monsieur le président, En qualité de président du syndicat de la presse conservatrice départementale, je viens, avec mes collègues, saluer en vous

l'homme élu, et, dans ces moments solennels, vous assurer de notre dévouement et du concours de tous nos confrères les journalistes conservateurs de province, sans distinction d'opinion. Vous êtes choisi, monsieur le Président, pour sauvegarder la France et de la sauver de l'anarchie. Dans la mesure de nos forces, nous vous aiderons dans cette grande tâche. Veuillez compter sur nous. Le Président m'a répondu, en termes de la plus parfaite bienveillance, qu'il avait besoin du concours de tous les honnêtes gens, et que le nôtre, si spontanément offert, lui était précieux et le touchait vivement. J'ai la confiance de n'avoir pas été téméraire en m'engageant au nom de mes honorables confrères, et je suis certain que l'engagement pris par moi en leur nom sera loyalement et fidèlement tenu. Tous nous tiendrons à l'honneur de collaborer à l'œuvre de l'illustre maréchal, et nous nous efforcerons d'éclairer son gouvernement et de l'aider à accomplir l'œuvre de réparation politique et de préservation sociale qu'il a entreprise. Ernest MERSON, Président du syndicat de la presse conservatrice de province.

On écrit de Saigon au *Journal officiel* : On avait appris qu'un chef annamite influent, renommé par sa valeur personnelle et ses qualités militaires, s'était établi, depuis quelque temps, sur un point peu accessible des montagnes qui s'étendent au pied des montagnes situées entre Chandoc et Hong-Xuyen. On était loin de supposer cependant qu'il eût pu organiser des moyens de défense considérables, et l'événement est venu prouver que si l'on n'avait anéanti, dès le début, ce centre de résistance, il eût pu devenir dangereux pour la paix de nos établissements. Le Quau Thauh, le chef dont il est question, exerçait un grand ascendant sur les indigènes : il était le fondateur d'une secte religieuse nouvelle et étendait progressivement sa domination sur un certain nombre de villages. L'inspecteur des affaires indigènes de Hong Xuyen, M. le lieutenant de vaisseau Puech, surveillait depuis quelque temps les menées de Quau Thauh ; il demanda l'autorisation d'organiser une petite expédition, afin de surprendre le chef rebelle. En l'absence de renseignements certains sur les dispositions des villages que l'expédition avait à traverser, toutes les précautions furent prises pour prévenir leur soulèvement. Les canonnières la *Sagale* et la *Flambergue* s'établirent auprès des villages, se firent donner des otages parmi les chefs et se préparèrent à seconder l'action principale qui avait pour objectif un point fortifié placé au centre de la guerre, d'un abord difficile. Partie de Hong-Huyen, vers une heure de l'après-midi, la colonne expéditionnaire, composée d'un petit nombre de soldats européens et de miliciens indigènes, se trouva bientôt en présence de fortifications en planches, doublées de sacs de riz et reliées entre elles par une chaussée étroite. Le feu ne tarda pas à s'ouvrir : l'ennemi possédait trente-neuf pions et un grand nombre de fusils, dont il se servait à l'abri, tandis que nos soldats devaient s'avancer à découvert sur un sol détrempé, où ils s'enfonçaient jusqu'à mi-corps. Maître de la première plate-forme, la seconde fut attaquée et emportée à son tour. Le Quau Thauh, atteint dans le combat ainsi que son fils aîné, fut trouvé sur la chaussée, et sa mort entraîna la déroute de l'ennemi. Les fatigues de la troupe et la nature du terrain rendirent difficile la poursuite des rebelles. Toutefois, soixante jonques, des armes, des provisions et munitions en grand nombre furent saisies et l'on put se convaincre des proportions qu'aurait pu prendre une résistance conduite par un chef habile et actif secondé par des populations hostiles, si on n'eût agi avec vigueur. On ne saurait donner trop d'éloges à la manière énergique et prudente à la fois avec laquelle cette expédition a été conduite et menée promptement à bonne fin.

Voici la liste des académiciens par âges : Guizot (Guillaume), 86 ans ; Patin (Henri), 80 ; Mignet (François-Auguste), 77 ; de Rémusat (Charles), 76 ; Thiers (Adolphe), 76 ; Duvergier de Hauranne (Prosper), 75 ; Dufaure (Jules), 75 ; de Viel-Castel (Louis), 73 ; Littré (Emile), 72 ; de Sacy (Sylvestre), 72 ; Dupanloup (Félix), 71 ; de Noailles (Paul), 71 ; Cuvelier-Fleury (Auguste), 71 ; Hugo (Victor), 71 ; Vitet (Louis), 71 ; de Carné (Louis), 69 ; Janin (Jules), 69 ; Barbier (Auguste), 68 ; Nisard (Désiré), 67 ; de Champagny (Napoléon), 67 ; Lecomte (Ernest), 66 ; Favre (Jules), 64 ; d'Haussonville (Joseph), 64 ; Marmier (Xavier), 64 ; Sandeau (Jules), 62 ; de Falloux (Pierre), 62 ; de Laprade (Richard), 61 ; Doucet (Camille), 61 ; Feuillel (Octave), 61 ; Autran (Joseph), 60 ; Bernard (Claude), 60 ; Sain-René Taillandier 60 ; de Loménie (Louis), 55 ; Angier (Emile), 52 ; Pousset (Camille), 52 ; de Broglie (Albert), 52 ; d'Aumale (Henri-Louis-Philippe, duc), 51 ; Ollivier (Emile), 48. Bachaumont donne quelques notes intéressantes sur la vie privée et la famille du maréchal de Mac-Mahon. C'est dans sa modeste installation de la rue de Gravelles, à Versailles, où son commandement militaire l'avait fixé depuis deux ans, qu'il faisait bon connaître le maréchal pour bien apprécier ce double caractère. Il avait fait deux parts nettement tranchées dans sa vie : l'une pour son service, car le maréchal est sévère sur l'article et n'entend pas qu'on badine avec la consigne ; l'autre pour sa famille. Hors de là, le monde n'existait plus pour lui. Sa femme, le premier mot qui lui vint aux lèvres lorsqu'il fut blessé et chargé tout sanglant à dos de mulet pendant la campagne ; ses enfants, voilà tout son horizon. Chacun a pu apprécier, par les innombrables œuvres de charité qu'elle patronne sans se lasser jamais, l'âme généreuse de la duchesse Elisabeth de Magenta ; mais tout le monde ne sait point quelle distinction d'esprit s'allie chez elle à cette distinction du cœur. La duchesse s'occupe beaucoup de ses enfants, et c'est tant mieux pour eux et pour la France, car elle les rendra dignes sûrement du grand nom qu'ils portent. En attendant, tandis que l'aîné de ses fils, Patrie, parfait ses études en vue de Saint-Cyr, les autres, Eugène et Emmanuel, suivent en externes les cours du lycée de Versailles, et je vous prie de croire qu'ils le font de la façon la plus démocratique du monde, ayant pour copains les fils de l'épicière ou du boulanger du coin, sans le moindre scrupule. Un poney, attelé à un petit *duc* qu'ils mènent eux-mêmes, sans domestique, voilà leur suprême distraction les jours de congé. Le *Mémorial des Pyrénées* annonce la mort de son propriétaire-gérant, M. Vigancourt, doyen de la presse de province, décédé dans sa 76<sup>e</sup> année, dans toute la vigueur de son esprit et la force de ses facultés ; la veille encore il s'occupait du numéro qui parut le jour de son décès. Le R. P. De Smet, de la compagnie de Jésus, ancien missionnaire aux Montagnes-Rochepuses, dit le *Journal de Bruxelles*, est décédé le 23 mai à deux heures du matin. Bien que la santé du vaillant apôtre laissât à désirer depuis plus d'une année, on nourrissait néanmoins l'espoir de le conserver encore pour le plus grand bien des missions parmi les sauvages de l'ouest de l'Amérique. Le R. P. De Smet s'était dévoué au salut de ces peu peuples depuis plus de 40 ans.

Paris, 29 mai. Les diverses fractions conservatrices n'ont triomphé de M. Thiers et des radicaux que par leur accord ; il faut que cet accord se maintienne pour accomplir l'œuvre de réparation sociale, compromise par les hommes du 4 septembre. La haute raison du maréchal de Mac-Mahon doit veiller soigneusement à empêcher qu'aucune tendance exclusive vienne à prédominer dans la direction gouvernementale, avec l'arrière-pensée de profiter de nouveaux expédients comme ceux qui, depuis la chute de la monarchie nationale n'ont jamais rien pu fonder de durable. Tandis que les feuilles radicales se montrent si pleines de ménagements pour le maréchal de Mac-Mahon, il n'en est pas de même de M. Thiers, qui ne sait jamais garder aucune mesure. On assure que, dans son dépit d'avoir perdu le pouvoir, il s'en prend à l'illustre maréchal et ne dissimule pas l'espérance de le voir succomber prochainement sous les premières difficultés qui se présenteront. Parmi les députés, on raconte que le 25 mai, au lendemain de la chute de M. Thiers, la maréchale de Mac-Mahon s'est rendue chez M. Thiers pour lui faire une visite de politesse. Aussitôt que la maréchale a paru, M. Thiers serait entré dans une colère qui s'est manifestée par les termes les plus violents. M. Thiers,

arrivant à la fin de cette scène, ne se serait pas montré plus calme et aurait dit, avec ironie : « Ah ! le maréchal a voulu me remplacer, il se croit une capacité politique, nous le verrons à l'œuvre ! » — La maréchale, confuse d'un pareil accueil fait à une démarche toute de courtoisie, se retira avec dignité et sans mot dire. Il y a tout à parier que M. Thiers est bien incapable de profiter de la leçon qu'il vient de recevoir, qu'il achèvera de se compromettre de plus en plus avec la gauche et finira par perdre tout crédit quelconque. Le gouvernement est d'accord avec la majorité pour ne discuter dans la session actuelle que les lois d'affaires les plus indispensables. L'examen des lois constitutionnelles n'aura lieu que dans le courant de l'année prochaine, malgré les interpellations qui ne manqueront pas de venir du côté de la gauche. Il est positif qu'un certain nombre de membres de la droite et du centre droit mettent en avant la candidature de M. Hervé, directeur du *Journal de Paris*, au Conseil d'Etat, en remplacement de M. Pascal. Le journal l'*Assemblée nationale* reprendra décidément, samedi 31 mai, sa publication, sans aucun changement ni de personnel, ni de politique, il restera l'organe énergique de la majorité conservatrice. La hausse a continué aujourd'hui à la Bourse ; elle a été un moment de 0,75 c. Cette hausse soutenue cause un vif déplaisir à M. Thiers, qui la considère comme une injure personnelle. Après la liquidation, les agents de change prévoient pour le mois prochain, s'il ne survient aucun incident, une forte hausse. Un certain nombre de députés veulent hâter la discussion des traités de commerce négociés par M. Thiers. Dans le cas où il y aurait un nouvel ajournement, une proposition serait déposée pour la suppression de l'impôt sur les matières premières. Il est question d'interpeller le ministre des finances pour savoir s'il maintient la nomination de M. Pallain à la trésorerie générale de la Haute-Marne. M. Pallain, parent de M. Ernest Picard, et secrétaire de M. Léon Say, n'est âgé que de 26 ans. Le bruit courait aujourd'hui de la démission de ce fonctionnaire. Le citoyen Ranc n'est nullement en fuite comme l'annoncent des journaux, mais il n'assiste pas aux séances de la Chambre. On a distribué aujourd'hui aux députés un rapport très-intéressant de M. de Rainville sur les actes du gouvernement de la défense nationale. On répand le bruit que les derniers comités internationaux de Paris viennent de se dissoudre ; il faut se défier de cette nouvelle. DE SAINT-CHÉRON.

**ÉTRANGER**  
 La réorganisation de l'armée belge. — Voici un résumé complet des projets de réorganisation militaire présentés par le général Thiébaux : Il y aura 19 régiments d'infanterie, dont 14 de ligne, 3 de chasseurs, 1 de grenadiers et 1 de carabiniers, formant 4 divisions, à chacune desquelles sera annexé un bataillon de carabiniers non ombragés. Le nombre des officiers par compagnie sera porté de 3 à 4, celui des sous-officiers de 6 à 8, et celui des caporaux de 8 à 10. Les cadres comprendront 20 capitaines et 20 lieutenants qui seront placés à la suite des régiments. Il y aura en outre un cadre spécial aux compagnies de correction et de discipline. Au lieu de 7 régiments de cavalerie, il y en aura 8, dont 4 pour la cavalerie divisionnaire et 4 pour la cavalerie de réserve. Les premiers seront armés de mousquetons, les autres de lances. Chaque régiment aura 5 escadrons, dont l'effectif sera augmenté de 10 hommes et de cinq chevaux. Pour l'artillerie, on propose de porter le nombre des batteries actives à 34 et celui des batteries de réserve à 6. Chaque batterie sera de six pièces, ce qui demanderait la création d'un 5<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne. L'armée active formera 4 divisions, plus une 5<sup>e</sup> division pour la réserve générale de l'armée. Les 4 divisions en ligne constitueront deux corps d'armée. Le gouvernement propose, en outre, on le sait, de créer deux compagnies de sapeurs-mineurs, de compléter l'organisation des télégraphistes de campagne, de former une compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers et une compagnie de chemins de fer qui, en temps de paix, sera employée par l'administration civile. Pour commander ces nouvelles compagnies, il faudra créer un emploi de major et

**LETTRÉ DE PARIS**  
 (Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)  
 Paris, 29 mai. Les diverses fractions conservatrices n'ont triomphé de M. Thiers et des radicaux que par leur accord ; il faut que cet accord se maintienne pour accomplir l'œuvre de réparation sociale, compromise par les hommes du 4 septembre. La haute raison du maréchal de Mac-Mahon doit veiller soigneusement à empêcher qu'aucune tendance exclusive vienne à prédominer dans la direction gouvernementale, avec l'arrière-pensée de profiter de nouveaux expédients comme ceux qui, depuis la chute de la monarchie nationale n'ont jamais rien pu fonder de durable. Tandis que les feuilles radicales se montrent si pleines de ménagements pour le maréchal de Mac-Mahon, il n'en est pas de même de M. Thiers, qui ne sait jamais garder aucune mesure. On assure que, dans son dépit d'avoir perdu le pouvoir, il s'en prend à l'illustre maréchal et ne dissimule pas l'espérance de le voir succomber prochainement sous les premières difficultés qui se présenteront. Parmi les députés, on raconte que le 25 mai, au lendemain de la chute de M. Thiers, la maréchale de Mac-Mahon s'est rendue chez M. Thiers pour lui faire une visite de politesse. Aussitôt que la maréchale a paru, M. Thiers serait entré dans une colère qui s'est manifestée par les termes les plus violents. M. Thiers,

**CHRONIQUE**  
 Le contre-amiral Duperré est nommé aux fonctions de chef d'état-major du ministre de la marine et de directeur des mouvements de la flotte et des opérations militaires. M. Roje, adjoint au maire du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, vient de donner sa démission. Le commerce de Paris signe l'adresse suivante : « A M. Thiers, représentant du peuple, expression de regrets et de gratitude à l'homme d'Etat, au citoyen illustre qui a bien mérité de la Patrie. » M. Leroye, conseiller général de la Seine et conseiller municipal de Paris, vient d'adresser sa démission au préfet de la Seine. Le vote de samedi à l'Assemblée étant considéré pour lui, comme une atteinte aux principes sur lesquels reposent une société démocratique. On annonce le départ de M. Guizot pour le val Richer où il va comme d'habitude passer toute la belle saison. Hier ont eu lieu à Paris, les obsèques de M. Lebrun, de l'Académie française, dont nous avons annoncé la mort.